CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 19 mars 1969

La séance est ouverte à deux heures.

MESSAGE DU SÉNAT

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a adopté le bill C-156, visant à modifier la loi sur les épizooties, sans aucun amendement.

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire une courte déclaration concernant les travaux d'aujourd'hui et de demain. Comme je l'ai indiqué hier, nous allons commencer aujourd'hui par l'examen du bill sur l'organisation du gouvernement avec l'entente que nous traiterons de toutes les parties qui n'ont pas encore été étudiées au comité, sauf celle qui porte sur l'expansion économique régionale.

Demain, et voilà où le programme est modifié, nous comptons poursuivre l'étude du bill sur l'organisation du gouvernement jusqu'à ce qu'elle soit terminée, si la Chambre y consent, c'est-à-dire au moment de l'ajournement demain soir. Je confirme que le bill visant à modifier la loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes, que nous demanderons à la Chambre d'adopter en première lecture, ne sera pas le premier article des travaux de demain; on le présentera lundi prochain en vue de lui faire franchir l'étape de la deuxième lecture et les autres étapes.

Comme je l'ai déjà indiqué, demain, à l'appel des motions, je demanderai à la Chambre d'adopter un ordre spécial en vue de trouver une procédure permettant de terminer au moment de l'ajournement demain, l'examen du bill sur l'organisation du gouvernement.

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il éclaircir un point au sujet de l'ordre du jour? Sauf erreur, il ne nous demande pas présentement d'adopter un ordre nous permettant de terminer demain soir le débat sur le projet de loi sur la réorganisation du gouvernement.

L'hon. M. Macdonald: Je le demanderai demain à l'appel des motions.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais simplement confirmer qu'il y a eu discussions au sujet de la suggestion du président du Conseil privé. On demande, sauf erreur, qu'un ordre soit adopté à l'égard de l'ordre du jour de demain, mais le gouvernement va tenter demain de conclure un accord quelconque qui lui permettra de terminer l'étude du projet de loi sur la réorganisation du gouvernement.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

M. Gaston Clermont (Gatineau) présente le 13° rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, en français et en anglais.

M. H.-Pit Lessard (LaSalle) présente le 5° rapport du comité permanent des transports et des communications, en français et en anglais.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

DÉPÔT DE L'ENTENTE SIGNÉE À CHARLOTTETOWN

L'hon. Jean Marchand (ministre des Forêts et du Développement rural): Monsieur l'Orateur, je désire déposer, dans les deux langues officielles du pays, le texte de l'entente fédérale-provinciale signée le 7 mars dernier, à Charlottetown, par le premier ministre de l'Île du Prince-Édouard et moi-même, en vue de promouvoir l'expansion économique et le relèvement social de l'Île.

[Traduction]

LES TAUX DE TRANSPORT DE MARCHAN-DISES DANS LES MARITIMES

LA PROLONGATION DES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LES CHEMINS DE FER

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je demande le consentement unanime de la Chambre pour qu'on ne tienne pas compte des dispositions de l'article 48 du Règlement afin